

Construction de locaux Résultats à fin juin 2021

Locaux autorisés

Au cours du 2^e trimestre 2021, les autorisations de construction de locaux non résidentiels dans la région Grand Est s'élèvent à 747 000 m², soit un rebond de 107 % par rapport au 2^e trimestre 2020. Toutefois, cette progression est à relativiser, le 2^e trimestre 2020 ayant été fortement impacté par le premier confinement. Comparées au 2^e trimestre 2019, période hors crise sanitaire, les autorisations sont en baisse de 13 %. Au niveau national, les autorisations au 2^e trimestre 2021 progressent de 39 % par rapport au 2^e trimestre 2020 et sont en recul de 14 % par rapport au 2^e trimestre 2019.

À l'échelle départementale, le premier confinement impacte fortement les évolutions entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2020 et rend la comparaison peu pertinente. Il est plus adéquat de rapporter les chiffres du 2^e trimestre 2021 aux chiffres du 2^e trimestre 2019. Ainsi, les autorisations sont en baisse dans huit départements sur dix. Le recul est

très marqué dans la Marne (-46 %) et dans le Haut-Rhin (-28 %). Le Bas-Rhin et la Moselle qui concentrent sur leur territoire 48 % des surfaces autorisées de la région, affichent une décroissance respectivement de -11 % et -2 %.

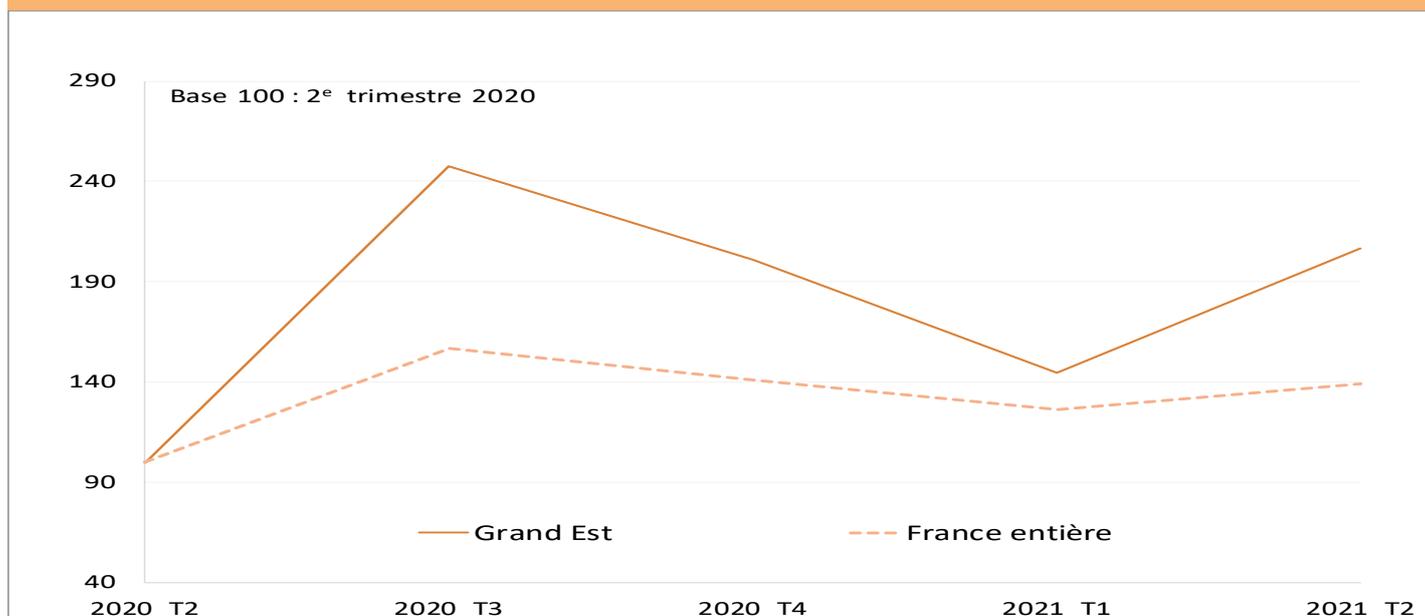
En cumul annuel, de juillet 2020 à juin 2021, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu moins de 2,9 millions m² sur le territoire du Grand Est, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année précédente marquée par le premier confinement mais une baisse de 14 % par rapport au cumul annuel de juillet 2018 à juin 2019, période hors crise sanitaire.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Bas-Rhin et la Moselle enregistrent un recul de 11 % et 33 % entre le cumul annuel à fin juin 2021 et le cumul annuel à fin juin 2019.

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril-Juin 2021		12 derniers mois (Juillet 20 à Juin 21)	
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)**	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**
Ardennes	36 000	316	171 000	81
Aube	78 000	206	253 000	33
Marne	83 000	174	333 000	26
Haute-Marne	14 000	-20	108 000	10
Meurthe-et-Moselle	52 000	256	302 000	116
Meuse	12 000	-15	77 000	51
Moselle	102 000	83	403 000	10
Bas-Rhin	253 000	90	782 000	33
Haut-Rhin	67 000	161	300 000	13
Vosges	50 000	36	161 000	19
Région Grand Est	747 000	107	2 889 000	32
France entière	8 993 000	39	36 354 000	2

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

Un peu moins de 753 000 m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier au 2^e trimestre 2021 dans la région Grand Est, soit un rebond de 115 % par rapport au 2^e trimestre 2020 marqué par le premier confinement. Comparés à la même période avant la crise sanitaire (2^e trimestre 2019), les locaux commencés sont également en forte progression (+30 %). La région n'a pas atteint un tel volume de surfaces mises en chantier depuis fin septembre 2012.

Au niveau national, les constructions de locaux sont en recul de 4 % entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2019.

En cumul annuel, les mises en chantier sont en hausse au niveau régional (+14 %) à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2020 et en légère baisse (-2 %) par rapport au cumul annuel à fin juin 2019.

Dans le Haut-Rhin, la Marne et le Bas-Rhin, les locaux commencés sont en recul entre fin juin 2021 et fin juin 2019

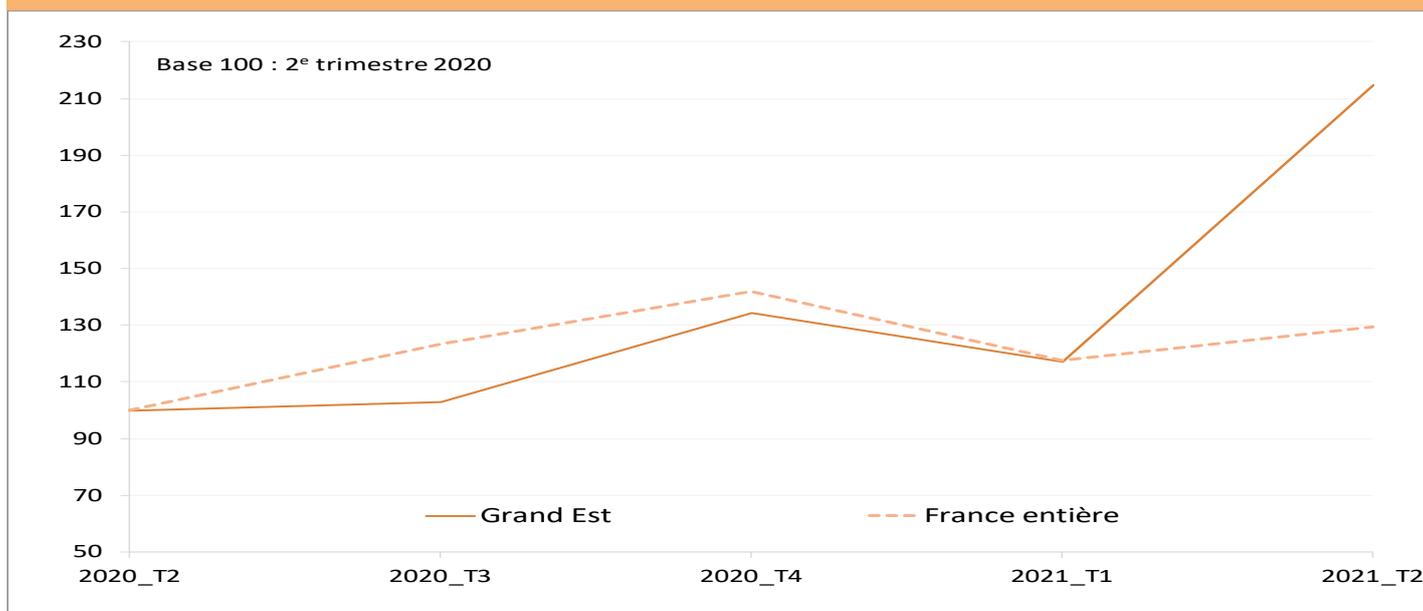
respectivement de 4 %, 8 % et 23 %. La Meurthe-et-Moselle et la Moselle affichent sur la même période une nette progression (+67 % et +26 %). Dans les autres départements, la tendance varie de -17 % dans l'Aube à +14 % en Haute-Marne.

Surface de plancher des locaux commencés	Avril-Juin 2021		12 derniers mois (Juillet 20 à Juin 21)	
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%) [*]	Cumul (m ²)	N/N-1 (%) [*]
Ardennes	13 000	-41	52 000	-18
Aube	66 000	225	132 000	-13
Marne	95 000	-11	232 000	-13
Haute-Marne	17 000	66	89 000	15
Meurthe-et-Moselle	34 000	62	180 000	29
Meuse	26 000	27	75 000	-18
Moselle	264 000	331	449 000	78
Bas-Rhin	158 000	321	488 000	20
Haut-Rhin	47 000	41	185 000	-8
Vosges	32 000	78	111 000	14
Région Grand Est	753 000	115	1 993 000	14
France entière	6 272 000	30	24 803 000	-3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

^{*} comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Construction - Type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Avril - Juin 2021			12 derniers mois (Juillet 20 - Juin 21)		
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	747 000	107	39	2 889 000	32	2
Hébergement hôtelier	14 000	358	5	56 000	9	-15
Bureaux	106 000	231	18	318 000	12	-10
Commerce	70 000	102	39	299 000	15	-6
Artisanat	42 000	17	41	202 000	33	8
Industrie	73 000	101	42	334 000	47	7
Exploitation agricole ou forestière	173 000	93	41	741 000	37	7
Entrepôt	172 000	67	41	517 000	30	12
Service public ou d'intérêt collectif	98 000	261	61	422 000	50	-5
Locaux commencés (m²)	753 000	115	30	1 993 000	14	-3
Hébergement hôtelier	27 000	205	78	41 000	68	-3
Bureaux	51 000	223	95	164 000	-11	8
Commerce	65 000	258	64	184 000	18	-2
Artisanat	27 000	87	41	85 000	4	15
Industrie	64 000	262	36	200 000	1	-11
Exploitation agricole ou forestière	113 000	18	-2	428 000	8	-1
Entrepôt	315 000	150	10	575 000	41	-11
Service public ou d'intérêt collectif	91 000	69	28	317 000	6	-7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

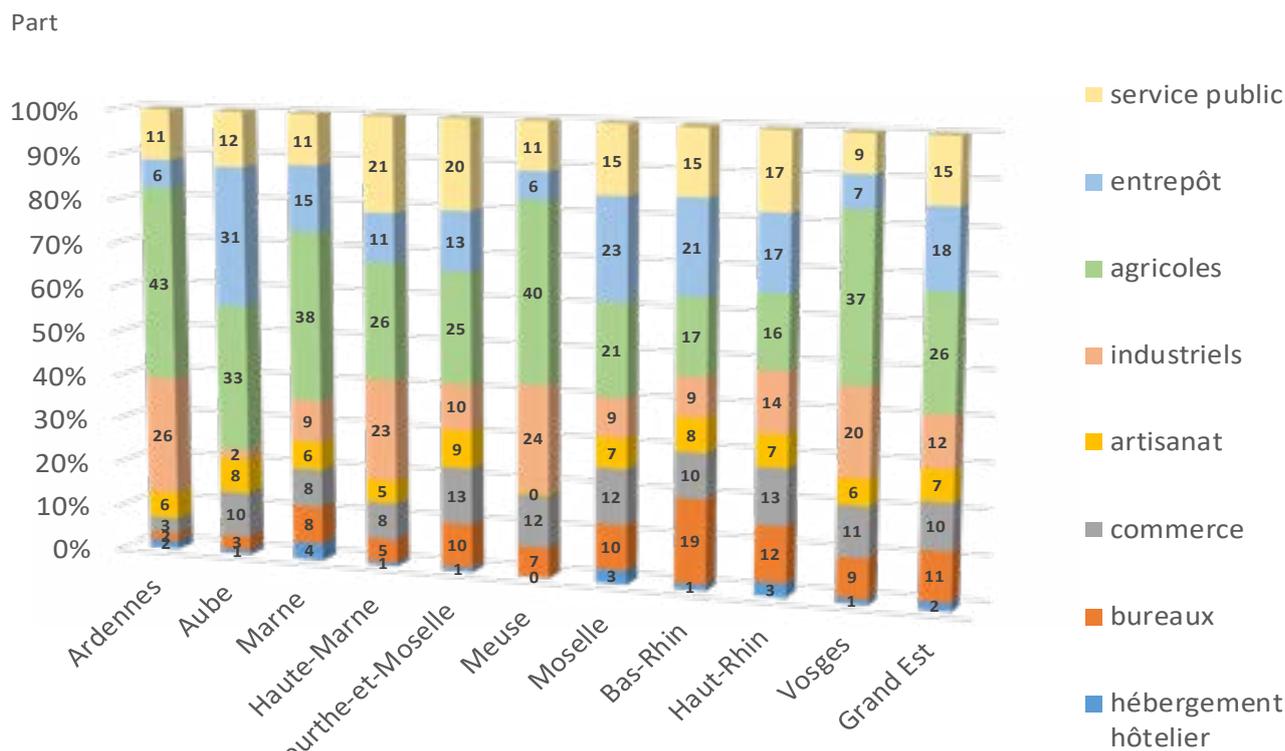
Par type d'activité, comparés au cumul trimestriel de la même période pré-crise (2^e trimestre 2019), les bureaux, les locaux de service public et les locaux d'artisanat progressent respectivement de 8 %, 6 % et 3 %. Dans les autres secteurs d'activité, la baisse est plus marquée pour les autorisations de locaux d'hébergements hôteliers (-61 %), suivis des locaux industriels (-40 %) et des commerces (-23 %). Pour les locaux commencés, hormis les locaux

industriels et les bureaux qui affichent un repli respectivement de 49 % et 8 %, tous les autres secteurs enregistrent une hausse des surfaces commencées : +142 % pour les entrepôts, +43 % pour les locaux de service public et +25 % pour les hébergements hôteliers et les locaux d'artisanat.

En cumul annuel, la baisse des autorisations (-14 %) à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2019 touche plusieurs

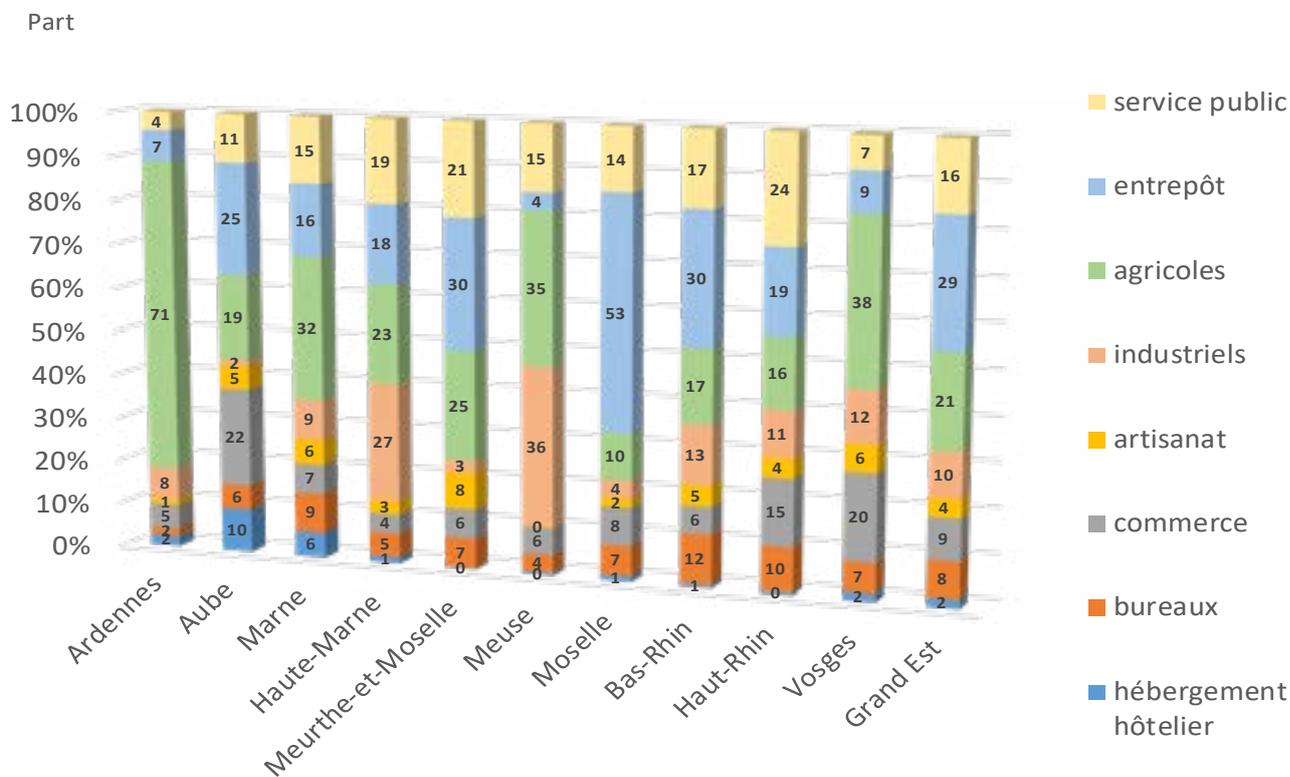
secteurs d'activité et varie de -3 % pour les bureaux à -38 % pour les entrepôts. Pour les mises en chantier, le repli touche cinq secteurs sur huit et varie de -1 % pour les surfaces d'hébergements hôteliers à -29 % pour les bureaux et les locaux industriels. Dans les autres secteurs, la hausse varie de 2 % pour les exploitations agricoles ou forestières à +38 % pour les entrepôts.

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed Mekki

Service connaissance
et développement
durable

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est

Service connaissance et développement durable

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038

57071 Metz Cedex 03

Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99



Directeur de la publication : Hervé Vanlaer

Rédacteur en chef : Anh-Van Lu

Mise en page : DREAL Grand Est

ISSN : 2556-6431